



CORSAIR

ELECTIONS PROFESSIONNELLES COLLEGE PNC

"Take-off" en 2011, "Accord de substitution" en 2020...et la suite ?!

Votre syndicat UNSA dit STOP aux signatures de complaisances visant à saigner le Personnel Navigant Commercial par la mise en place d'accords d'Entreprise moins-disant.

Certains "syndicalistes" ont préféré privilégier leur niche en mettant à terre une corporation tout en abusant d'une faille juridique : l'absence d'un collège dédié au Personnel Navigant Commercial.

L'UNSA exige le retour à un collège dédié au PNC, ce qui était de mise par le passé, pour protéger notre corporation d'une déviance de signatures.

Pour l'UNSA, il est hors de question d'autoriser la signature de nos (mauvais) accords par du Personnel syndicaliste qui n'appartient pas au secteur d'activité.

En outre, l'UNSA dénonce le process qui consiste à faire supporter à une seule corporation PNC les baisses de salaires et faire profiter l'ensemble des salariés de la compagnie lorsqu'il s'agit d'une hausse, si faible soit-elle.

Isabelle Le Hot Mail : unsaerien.corsair@gmail.com Tél. : 06 80 30 59 04